



Waremme, 23 février 2015

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Cadre de vie
du 1^{er} décembre 2014

Présences :

- **Membres de la CLDR** : Edgard Docquier, Edmée Lambert, Frédéric Schmitz, Jean-Marie Tomballe, François Tribolet, Joëlle Widart
- **Villageois extérieurs à la CLDR** : Christian De Cock, Laurence Dehon, Morgane Goffin, Anne Van Oosterzee
- **Personnes ressources** : Malika Lebrun (chef du service territoire de la commune) et Gaëtan de Plaen (directeur du Parc naturel Burdinale-Mehaigne)
- **Pour le bureau d'études Aménagement Sc (Auteur du PCDR)** : Jean Guillaume Demailly et Sophie De Crombrughe
- **Pour le Collège communal** : Luc Vincent (Echevin)
- **Pour la FRW** : Vanessa Sublet et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusés :

- **Membres de la CLDR** : Claude Dogot, Valérie Fohn, Catherine Louis-Gallet, Marc Van den Broeck
- **Villageois extérieur à la CLDR** : Marc Focroulle

Ordre du jour :

- Etapes de l'ODR
 - Présentation des participants
 - Missions des Groupes de Travail
 - Présentation par le bureau d'études Aménagement Sc des espaces publics villageois et des aspects de densité et patrimoine (ci-joint en annexe)
 - Travail en sous-groupes : propositions d'objectifs et définition de projets
 - Restitution
 - Suites des Groupes de Travail
-

Après un bref rappel des différentes étapes d'une Opération de Développement Rural réalisé par un Agent de Développement, il est demandé à chaque participant de se présenter.

1. Missions des Groupes de Travail

A partir du diagnostic participatif qui a permis d'identifier les enjeux de Braives pour les années à venir - enjeux que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a ensuite précisé lors de précédentes réunions - les Groupes de Travail ont pour mission de **définir des projets qui vont permettre de répondre à ces enjeux**. Le résultat final de ces réflexions sera inscrit dans une stratégie de développement pour le territoire, c'est-à-dire, la déclinaison des enjeux, en objectifs puis en projets. .

Pour permettre aux participants de traduire les « bonnes intentions » en projets concrets, la distinction entre objectifs et projets leur est rappelée :

✓ **Objectif** : ambition, volonté que les acteurs veulent réaliser, atteindre (situation nouvelle, changement, renforcement...)

Exemple : *Valoriser le patrimoine Braivois.*

✓ **Projet** : réalisation, action qui permettra d'atteindre les objectifs ; il se définit dans le temps, son coût et son impact sont estimables et mesurables.

Exemple : *Réaliser un cadastre des éléments du petit patrimoine.*

2. Présentation par le bureau d'études Aménagement Sc des espaces publics villageois et des aspects de densité et patrimoine

Les **espaces publics villageois** sont des espaces en plein air ouverts au public (place, rue, ruelle, chemin, plaine de jeux, parc...). Ces espaces peuvent être des lieux de rencontres, d'événements, de services, de circulation et participent à l'image des villages et à la mise en valeur du patrimoine. C'est la raison pour laquelle l'aménagement des espaces publics doit tenir compte de la fonctionnalité, la polyvalence, la convivialité, la durabilité et la mise en valeur du caractère du lieu. Les cœurs de villages et les entrées de village sont passés en revue en épinglant les « bons exemples » et les « éléments améliorables » à Braives.

Le principal enjeu de la thématique **densité et patrimoine** est de construire et de densifier dans le respect du caractère rural local. Pour ce faire, plusieurs outils réglementaires existent :

- le plan de secteur indique les zones d'habitat à caractère résidentiel ;
- le schéma de structure communal ;
- le règlement communal d'urbanisme indique la densité de logement qui est de 15 logements par hectare dans les cœurs de village et de 12 logements par hectare autour des cœurs de villages.

L'exemple des aménagements prévus dans le cœur de village d'Hamme-Mille à Beauvechain est ensuite présenté.

3. Travail en sous-groupe : proposition d'objectifs et de projets

Les participants sont répartis en deux tables de travail : une table répond à l'enjeu pour « Maintenir le caractère rural de Braives et préserver la qualité des paysages en favorisant l'habitat moins consommateur d'espaces et d'énergie » ; l'autre table réfléchit à la manière d'« Aménager des espaces conviviaux et sécurisés dans tous les villages ».

Chaque sous-groupe circule aux deux tables, pendant une trentaine de minutes à chaque fois. A chaque table, une personne ressource était présente pour aider les participants à réfléchir à des projets pertinents et pour répondre aux éventuelles questions.

Dans un premier temps, les participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets sur des post-it. Ensuite pour chaque idée de projets choisie par le groupe, les participants devaient répondre à une série de questions : *Concrètement, comment réaliser le projet ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Où ?*

Au terme de ce temps de réflexion, les agents de développement de la FRW ont indiqué de manière synthétique les idées émises :

<p style="text-align: center;">MAINTENIR LE CARACTERE RURAL DE BRAIVES ET PRESERVER LA QUALITE DES PAYSAGES EN FAVORISANT L'HABITAT MOINS CONSOMMATEUR D'ESPACES ET D'ENERGIE</p>
--

Restaurer les fontaines publiques, à l'entrée de Pitet, à Fallais, rue de l'Eglise (la pompe St Roch)... En réfléchissant à l'utilité des fontaines : pour quel(s) usage(s) les rouvrir ?

Rénover les fours à pain, en faisant appel aux formations et/ou aux personnes formées au maçonnerie à la chaux et à la taille de pierres, en organisant des chantiers collectifs chez des particuliers... Une fois rénovés, les particuliers pourraient permettre aux villageois d'utiliser leur four (une fois/mois, par exemple)... Grâce aux formations de la Paix-Dieu et aux formations/formateurs du GAL...

Utiliser et mettre en valeur les maisons « vides » et celles à moitié occupées, le constat étant que des logements sont inoccupés dans la commune. Par ailleurs, il y a une demande croissante pour du logement. Pourquoi ne pas utiliser les bâtiments existants ? Ca permettrait d'éviter la construction de nouveaux logements en ruban le long des voiries. La Commune pourrait centraliser les offres et demandes en matière de logement et les mettre en contact.

NDLR : La Commune, chaque année, prend contact avec les propriétaires de ces logements pour, entre autre, les mettre en contact avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS'baye).

Sensibiliser les Braivois à la Charte paysagère et leur expliquer le contenu, en les invitant à participer à son élaboration, en communiquant et en informant sur le contenu de la charte, notamment les CCATM, les personnes qui vont l'utiliser (gestion administrative de l'urbanisme...).

Promouvoir et favoriser la mixité d'habitats, en imposant la mitoyenneté, en imposant aux promoteurs de mettre des logements en location via l'Agence Immobilière Sociale...

Réaffecter les anciennes fermes à du logement, en prévoyant des logements adaptés aux personnes âgées, en regroupant différents corps de métier pour leur proposer des formations, des conseils pour ce type de rénovation, en informant aussi les propriétaires de ces anciennes fermes sur le calcul coût-bénéfice, en réalisant un travail de coordination entre les propriétaires, les corps de métier, les entrepreneurs..., en mettant un local à

disposition pour permettre aux différents acteurs de se rencontrer. Pour les propriétaires d'anciennes fermes qui ne sont plus en activité... Avec la coopérative des Compagnons...

Connaître et exploiter le potentiel des anciennes bâtisses agricoles et des églises, en réalisant un recensement de ces bâtiments, en organisant une sensibilisation pour les propriétaires, en mettant un architecte à disposition de ces propriétaires, en étudiant la possibilité d'en faire un Site à réaménager (SAR)...

Permettre un regard sur le petit patrimoine (ex. château de Fallais) à partir du Ravel, via du défrichage...

Prévoir une évolution du RCU pour inclure (autoriser) les gabions et cloisons en bois avec une limite de hauteur définie

« Recycler » certaines églises

Réaliser une carte prospective des futurs lotissements pour mieux gérer leur intégration

Proscrire les logements horizontaux qui empêchent d'avoir un espace extérieur

Initier les ouvriers communaux au rejointoiement des murs dans le respect du patrimoine

Supprimer le cloisonnement parcellaire en dur entre les habitations (gabion, palissade en bois...)

Installer des anciennes photos de paysage pour sensibiliser les Braivois à l'intérêt paysager

Créer des jardins collectifs pour les habitations sans jardin

AMENAGER DES ESPACES CONVIVIAUX ET SECURISES DANS TOUS LES VILLAGES

Aménager les espaces publics d'Avennes, en améliorant l'espace rue entre la salle et le parking, en requalifiant le parking, en empêchant le stationnement sur le Ravel, en installant des plots pour résoudre les problèmes d'accès à une propriété privée...

Requalifier les entrées de village, avec des aménagements en saule réalisés par les Braivois, avec des aménagements en dur... L'entrée du village de Braives, surtout au niveau de la nationale, à Avennes où l'entrée de village n'est pas au bon endroit, à Ciplet, rue Reine Astrid...

Dans le village de Tourinne, développer le potentiel devant l'Eglise, améliorer la qualité de la salle (privée).

NDLR : le bâtiment a récemment changé de propriétaire, la Commune a organisé une réflexion avec les villageois pour la création d'une nouvelle salle communale.

Dans le village de Pitet, développer un lieu qui permettrait d'installer un chapiteau (rue Falihottes)

Au niveau de la gare de Braives, aménager un préau amovible le long du bâtiment pour permettre des activités à l'extérieur mais couvertes... Pour les marchands et clients du marché local

Dans le village de Ville-en-Hesbaye, mettre en valeur et illuminer la place.

Aménager les alentours de la cour de justice de Hosdent, en sécurisant les abords de la plaine de jeux (avec des haies), en créant un accès à la Mehaigne tout en veillant à la sécurité des visiteurs, en aménageant le côté Thiers du Moulin, du Broux, avec des iris et autres plantes (mellifères), des espaces arborés, du tarmac pour la promenade de la Rainette des Marais, un terrain de pétanque, un barbecue qui pourrait servir à la Franche Taverne... Avec le PCDN, le Parc Naturel, la MMER...

Réaliser un aménagement avec l'eau comme fil conducteur, montage en inox avec des jeux pour les enfants

Faire tourner le marché local dans les villages

Développer un lieu de rassemblement à Pitet avec un espace pour cuisiner

Aménager l'accès aux zones humides (en veillant à l'impact pour le marais) avec des caillebotis

Aménager des lieux publics où s'abriter

Développer une vision globale des cheminements doux entre le Ravel et les villages (Ciplet, Fallais...)

Encourager la mise en place d'architecture végétale (tressage...) sur des terrains privés, aux entrées de village, aux ronds-points, aux carrefours...

Réaménager le centre de Ville-en-Hesbaye

Redessiner l'espace rue en adaptant les revêtements des trottoirs en regard de la gestion phyto/écoulement

Commentaires des participants :

- *Qui sont les propriétaires des Eglises ?*
Les différentes Fabriques ou la Commune.
- En ce qui concerne les infractions urbanistiques, la Commune ne dispose pas d'agents communaux pour constater les infractions, pour ce faire, la Commune doit faire appel aux policiers...
- La réactualisation du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) autorisera l'utilisation du bois comme matériau de parachèvement de manière accessoire.

- Lorsque nous parlons de cadre de vie, nous en venons à parler des activités tolérées... Il faut être attentif au fait qu'on limite certaines activités non-résidentielles, ce qui risque à terme de ne favoriser que la fonction résidentielle des villages. Il serait intéressant de veiller à la mixité des fonctions dans les villages.
- *La commune a-t-elle eu son mot à dire pour l'aménagement du rond-point sur la route nationale ?*
C'est la DGO1 qui est le gestionnaire de cette voirie mais la commune a pu orienter les aménagements en se basant sur l'étude globale du Plan Communal de Mobilité.
- *Concernant la route où sont situés plusieurs commerces, Chaussée de Tirlemont, il y a déjà eu plusieurs accidents...*
La Région est aussi le gestionnaire de cette Chaussée, la volonté de la Commune est de développer des aménagements plus sécurisants.

Ces différentes questions pourront être abordées lors du GT mobilité.

4. Prochaines étapes

L'ensemble des idées émises lors de cette réunion, tant des objectifs que des projets, seront présentés aux membres de la CLDR qui poursuivra le travail d'analyse lors de futures réunions.

L'agenda des prochains GT est rappelé aux participants.

La réunion se termine vers 22h30 en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*